

4 rue des Granges - 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

CR réunion du Comité Directeur

Lundi 13 Janvier 2020 à 19h00

Excusés : J Bravo, C Bouvresse (aucune procuration)
absents non excusés : aucun

lieu : salle de réunion Marie PARADIS 13 avenue Leo LAGRANGE

1. Informations sur les nouveaux locaux :

- Visite des locaux par les membres du CD.

Vigilance sur l'entrée du CAF qui s'effectue côté racing (parking voiture proche du stade et des tennis). La porte du CAF côté rue Lagrange ne sera que la porte de secours ou de sortie après la fermeture de la salle d'escalade (après 22h).

Entrée côté rue dans la salle de convivialité : réservée aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

- Intervention de Eric Simon, président d'EntreTemps Escalade (ETE) qui évoque les problématiques encore en vigueur :
 - parking vélo prévu mais pas encore installé
 - poubelles et cendrier à mettre en place
 - Loic (directeur technique ETE) sera le correspondant technique local
- Signalétique en façade : rien ne sera fait (ni pour ETE, ni pour le CAF)

Signalétique du CAF : sera faite en intérieur des locaux.

- Décision pour la poursuite des travaux d'aménagement menuiserie : réalisation initialement prévue par Claude Bouvresse, reprise par Christian Thiolot . Un appel à d'autres menuisiers bénévoles du CAF sera lancé. Concernant l'aménagement du local « stockage » il sera reporté : dans l'urgence la mairie mettra à disposition un local de stockage sous la tribune sud du stade Leo Lagrange.

Le CD vote favorablement.

- Classement des archives « mortes » effectué par JP Genoud et son équipe (dont Patrick TM qui a recensé exhaustivement tout ce qu'il y avait dans les locaux du 4 rue des Granges).

JP Genoud :

- Evelyne doit trier les ouvrages Sécurité et Formation ;
- précise ce qui doit être réglementairement conservé

F Tonon : déménagement effectif sera effectué du 7 au 9 février orchestré par J Bravo

Le CD invité à se rendre disponible. J Bravo a réservé des véhicules et ira jeter à la déchetterie ce dont nous n'avons plus besoin



4 rue des Granges - 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Première permanence dans les nouveaux locaux : jeudi 13 février

Soirée d'inauguration des locaux + vœux du CAF aux adhérents : vendredi 17/01 de 18 à 20h : 130 personnes environ ont répondu présentes. Galettes et boissons sont prévues (responsable achats Marie Tolo)

2. Commissions Trail et Bourse aux Skis :

Changement de responsables : Matthieu GRILLET laisse sa place à Célia MEIGNIER, qui sera secondée par Maxime Pepin pour le TUB. M Grillet est chaleureusement remercié par le CD. Félicitations et encouragements à C Meignier et M Pepin
Il convient de trouver un nouveau responsable pour la Bourse aux Skis qui succédera à Valérie Tisserant. Appel aux adhérents à prévoir validé par le CD.

E Guignard : peut- on passer par un contrat aidé via la Fédé ?

F Tonon : on peut poser la question mais d'expérience : public hétéroclite. Trop de temps à passer pour expliquer. Il est préférable que le responsable de la commission soit un membre du club.

Pas de volontaire au sein du CD : F Tonon fera un appel aux membres du CAF

Comment organiser une soirée de remerciement pour les bénévoles qui ont aidé lors de ces 2 événements majeurs du club (TUB et Bourse)?

F Tonon propose un buffet dinatoire au printemps (un vendredi soir entre le 9 mars et le 18 avril).

Le CD valide

Calendrier TUB et BAS 2020 : le Bureau propose :

- TUB : le 7/11/20 (traditionnellement proche du WE du 11/11 ; figure déjà dans le calendrier de la mairie).
- BAS : le 13 et 14 novembre. La logistique sera plus simple en 2020 (racks à skis à niveau)

Le CD : 0 vote Contre ; 4 abstentions ; **17 votes Pour**

M Pépin précise que Maryse Billot devient co-responsable de la commission Escalade avec lui.

3. Grandes Heures Nature : participation du club (organisation/ constitution d'une équipe).

15/01 : réunion de préparation avec Maxime Pepin et Jacques Bravo. Aide du CAF lors de l'événement pour animer le Village.

Le Bureau propose la constitution d'une équipe CAF pour le raid Handifort.

Rappel : une équipe = au moins 1 personne d'une association + 1 éducateur spécialisé + 2 personnes d'une entreprise + 2 personnes handicapées (1 handicap physique et 1 handicap mental)

Le Raid Handifort a lieu les 5 et 6 juin

E Guignard est volontaire pour en faire partie.

Le CD est favorable sur le principe

Le dimanche 7 juin : animation du village + Raid Expérience)





4 rue des Granges - 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

M Pepin sera le référent pour le club pour l'animation du village d'accueil et l'aide à l'événement (sécurité descente en rappel par exemple).

4. Week-end Découverte de la Randonnée Alpine :

E Guignard : reconstitution d'une équipe en cours + pb de communication + pb de date + pb de lieu

- Les grands refuges ferment fin septembre.
- Le WE du 19 et 20 septembre serait bien mais en même temps a lieu le rassemblement multiactivités Départemental
- proposition du Refuge de Doran : 70 places dispo. Possibilité de faire deux niveaux de randonnée pour le dimanche

Jacques Chouteau se porte candidat pour être responsable de l'événement.

Le CD vote favorablement.

5. Commission Bulletin et autres évènements :

C Wertheimer : des personnes se sont proposées pour la correction du bulletin. Mais personne ne s'est mobilisé pour s'occuper des annonceurs. Appel à candidature aux membres du CD infructueux. À proposer aux membres du club par F Tonon.

Rappel : les annonceurs finançaient en partie le bulletin, sauf sur le dernier (de l'ordre de 1500€ déboursé par le club en 2019 pour le bulletin 2019/2020).

Poudre et peaux : AC Murati précise qu'il reste 8 places ce soir au 13/01. Peu de neige en bas de la vallée.

E Guignard : balises (après le we de Rouge Gazon) stockées dans la salle du matériel. À récupérer pour le Poudre et Peaux et à donner à Jacques Amiot.

Jumelage : le prochain rassemblement (organisé par nos amis allemands) se tiendra les 10 et 11 octobre en Forêt Noire, à Stollenbach. Outre les randonnées, il y aura possibilité de faire de l'escalade (avec les jeunes de l'Ecole d'Aventure ?) et peut-être du vélo de montagne (à préciser).

(20h50 : Erwan a quitté la réunion, Maxime a repris le secrétariat de la séance).

6. Permanences et secrétariat :

Proposition du Bureau de modifier l'horaire d'accueil (18h/20h)

Les nouveaux horaires sont soumis au vote.

- 17h / 19h30 : 0 favorable
- 17h30 / 20h : (2 créneaux de permanence) 8 votes Pour
- **18h / 20h : (1 créneau de permanence avec 3 personnes en même temps) 11 votes Pour**
- Abstention : 1 vote

Décision : Horaires 18h / 20h.

Evelyne se propose pour refaire 1 premier planning mais souhaite déléguer sa tâche. Jacques B (secrétaire général) reprendra la suite jusqu'en juin.

Le poste de Secrétaire Général sera à pourvoir à compter du mois de juin.





4 rue des Granges - 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Jean- Luc Schlick se propose : le CD valide.

Evelyne fait un appel aux gens qui disposent actuellement d'un jeu de clés : merci de lui rapporter au plus vite.

Proposition d'installer un ordinateur à disposition des adhérents dans la future bibliothèque pour les inscriptions via internet. Le CD valide

7. Remboursement des frais de déplacement des encadrants :

Proposition de la présidente : en complément de ce qui a été voté la première fois, le club pourrait rembourser les encadrants jusqu'à 300 km (par trajet soit 600 km aller/retour). Tout déplacement supérieur en km sera remboursé dans cette limite.

Remarques avant nouvelles propositions de la présidente :

- Hervé Fagard : sur la forme, la décision a été votée par 4 personnes (lors de la dernière réunion, il y avait des absents)
- Réponse de Florence Tonon : le Bureau avait décidé que seuls les **non- encadrants** voteraient sur ce sujet
- Philippe Pescay : en tant que responsable de commission, cela risque d'être compliqué à gérer.

Proposition de Philippe et Hervé : rembourser 10 € par journée de sortie. La somme serait versée aux encadrants en fin d'année.

Christophe Wertheimer/ Jean-Georges Tonon : Avec ce mode de remboursement, ne passe-t-on pas sur une indemnisation de l'activité et non plus sur les déplacements ? On n'est plus dans la même philosophie de l'indemnisation.

Avis global : en accord avec cette remarque. On n'est plus sur du bénévolat

Hervé F : questionne pour le remboursement des déplacements en train ?

Claude T : on reste simple et on reste sur une base de remboursement commune

Décision : adoption de la nouvelle disposition concernant le remboursement jusqu'à 300km (par trajet soit 600 km aller/ retour) et réservé à l'encadrant de la course. Les encadrants ne prennent pas part au vote.

Non votant : 1

Abstentions : 1

Contre : 0

Pour : 9

Remboursement des formations :

Aujourd'hui, les formations PSC1, UFCA et les formations niveau 2, pré-requises pour l'obtention du brevet, sont à la charge de l'adhérent.

Le Bureau propose que le club rembourse ces formations le jour où la personne effectue une formation validante et obtient son brevet. C'est l'adhérent qui devra en faire la demande auprès du trésorier.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 20

8. Questions diverses :

Création d'un groupe de travail sur la communication



4 rue des Granges - 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Jean-Georges Tonon, Françoise Crochot, Jean-Luc Schlick, Jacques Chouteau, Valérie Tisserant, Yves Petit, Christophe Wertheimer, ainsi que Florence Tonon (ou Maxime Pépin) pour représenter le Bureau, se proposent d'initier ce groupe sur la communication.

Ce groupe aura à sa charge de définir ses objectifs et ses moyens.

Autres questions

- Accès à la salle d'escalade :

Comment sera mis en place l'accès de façon opérationnelle ?

Les conditions d'accès ont été définies lors du précédent CD. Benjamin Limare encadrera le créneau.

20 badges seront à la disposition des adhérents, chaque jeudi de 20h à 22H.

Badges payants, à régler au CAF (tarif très préférentiel : 5€ le badge)

Benjamin va établir les conditions de vente et d'accès qui seront mises en place très prochainement.

Le créneau débutera le **13 février**.

- Tarif du covoiturage :

Yves propose de passer au tarif du kilomètre selon le barème associatif (soit 0,321€/km)

Florence explique pourquoi le tarif de 0,30€ a été appliqué. Tous les clubs de la région se sont alignés sur le tarif de notre club.

Ce tarif pourra être réévalué mais en aucun cas cette année.

Prochaine réunion de bureau : mardi 3 Mars à 19h

Prochain comité directeur : mardi 17 Mars à 19h (réunion pilotée par Maxime en l'absence de la présidente)

Fin de la réunion à 22 :55

La Présidente

Florence TONON

